



REPRISE DES ACTIVITES DU CLUB POST COVID-19

Protocole pratique Adultes autonomes

Accueil :

Accueil à la porte d'entrée du complexe sportif. Le port du masque est obligatoire pour être accueillis. Merci de respecter les horaires : le temps d'accueil ne sera que de 15min. Par exemple, si la séance comment à 19h, l'encadrant vous accueillera de 18h45 à 19h.

Pointage des présences et signature du protocole sanitaire. Ou envoi du document signé par mail. Désinfection des mains. Distribution d'un numéro de chaise.

Entrée dans la salle d'escalade. Pour le bloc : suivre le fléchage dans le couloir des vestiaires.

Trouver sa chaise numérotée : déposer ses affaires, son masque compris. Et accéder à l'espace grimpe.

Entrée dans la salle escalade de la personne seule et avec son masque : dépose des affaires personnelles sur sa chaise (masque compris) et accès libre à l'espace grimpe.

Déroulement de la séance :

La règle qui prévaut est celle de la distanciation sociale : 1m pour discuter. 1,50m entre assureurs. 5m entre grimpeurs sur le mur.

Grimpe dans un couloir sur 3 : les cordes seront en place avec mousqueton à vis + nœud de huit et mousqueton à vis + tube. Cf. affichage des couloirs disponibles.

Chaussure obligatoire (les tongs sont tolérés), tee-shirt obligatoire.

Nous comptons sur vous pour passer un bon moment malgré ces contraintes d'ouverture.

Fin de séance :

Retrait des mousquetons des cordes : 2 mousquetons à vis + tube, isoler dans un bac spécial identifié par l'encadrant.

Retrait des baudriers et isolement dans un bac spécial identifié par l'encadrant,

Remettre son masque, récupérer de ses affaires, nettoyer sa chaise avec un essuie-tout + produit désinfectant. Nettoyer ses mains.

Quitter la salle et le complexe.



Gémozac Escalade et Montagne

2 Rue Diderot

17460 Thénac

Tel : 05-46-94-25-43

gemozac-escalade@orange.fr

Agrément Jeunesse et sport N° 06 17 07 S

N° Siret 4892 68847 00014

Code NAF 9312 Z